

Compte-rendu du conseil d'administration de mardi 05 novembre 2019

Etaient présents : Dominique ALVADO, Philippe ANDRÉ, Myriam BARATEAU, Florence BOURDON, Vincent DEBAR, Valérie FOSSARD, Jean-Claude GARÇON, Alain LANGE, Martine PATIN, Anne-Marie SABINE, Maurice Van GEENHOVEN.

Invitée : Danielle LAPIERRE.

Programme Stabat Mater de Dvorak :

Danielle est satisfaite des concerts. Elle souhaite redonner le Stabat Mater de Dvorak, en version piano, dimanche 19 janvier 2020 au profit des Kiwanis (en collaboration avec Antoine Noël de Cherbourg). Une répétition sera organisée samedi 18 janvier, de 15h00 à 22h00 ainsi qu'un raccord le dimanche 19 janvier avec Mélanie. De façon générale, la nécessité d'être adhérent orphéoniste pour pouvoir chanter lors des répétitions et des concerts est rappelée.

Un premier bilan financier fait apparaître 7700 euros de recette des concerts dans la Manche et 7170 euros en le Calvados.

Programme « Les chemins de l'Amour » :

Danielle rappelle le projet autour du thème de l'Amour.

Myriam est allée aujourd'hui prospecter aux lycées Alain Chartier, Arcisse de Caumont et Jeanne d'Arc afin de pouvoir établir d'éventuelles collaborations avec un chœur de jeunes.

Noël : Les voyages en Allemagne se feront par bus de nuit. Deux concerts seront donnés à Lübbecke dimanche 22 décembre (à midi et 17h00). Une demande de subvention exceptionnelle a été déposée auprès de la ville de Bayeux afin d'aider au financement de ce déplacement réalisé dans le cadre du jumelage des deux villes. L'Orphéon a décidé (par 8 voix pour et 2 votes contre) de la prise en charge de 80% des frais de transport pour les adhérents-chanteurs. Le départ se fera vendredi soir 20 décembre et le retour aura lieu lundi 23 décembre dans la matinée.

Stagiaire BTS comptabilité : une stagiaire souhaitait faire son stage de comptabilité à l'Orphéon, deux jours par semaine de novembre à janvier

ainsi que tous les jours de février. Notre association a décliné l'offre, car nous n'avions ni maître de stage, ni disponibilité et capacité de travail suffisantes pour répondre à cette demande.

Mise à jour des statuts et règlement intérieur :

Les adhérents doivent être convoqués à l'assemblée générale ordinaire dans un délai raisonnable de quinze jours. Cette année, il y aura une modification des statuts et du règlement intérieur proposée en assemblée générale extraordinaire des adhérents.

Le conseil vote la proposition du renouvellement par tiers de ses membres avec 8 voix pour, 1 vote contre et 2 abstentions (article 13 des statuts).

L'article 5 du règlement intérieur sera rédigé ainsi : « Les adhérents peuvent assister au conseil d'administration. Le CA se réserve le droit de débattre à huis-clos. »

Les assemblées générales ordinaire puis extraordinaire sont fixées au **vendredi 10 janvier 2020 à 20h30.**

Questions diverses :

- Le 26 avril 2020 sera célébré le 75^e anniversaire de la Libération des Camps de concentration. Le P'tit Chœur et le Chœur d'Hommes reprendront de nombreux éléments du programme donné en juin 2019 et interpréteront « Le chant d'espoir des bagnards de Mauthausen » de Cayrol et Gillis ainsi que « La Voix du Rêve » d'Arthur Poitevin (résistant orphéoniste). Deux répétitions auront lieu les dimanches 29 mars et 05 avril.
- Fonctionnement du chœur du Mercredi : Le nombre de choristes diminue, ce qui fragilise son équilibre financier... Les weekends de travail autour du programme « Les chemins de l'Amour » sont fixés aux 30 novembre-1er décembre, 25-26 janvier et samedi 28 mars. Les concerts pourraient avoir lieu vendredi 19 et samedi 20 juin.